



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

parcs d'attractions

Question écrite n° 55231

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le Premier ministre sur le rapport d'information intitulé « Choisir la professionnalisation, professionnaliser les choix » qui, traitant des enjeux relatifs à l'évolution des parcs de loisirs en France, lui a été remis au début du mois de juin 2009. Ce rapport préconise, entre autres, l'organisation d'une rencontre nationale des parcs de loisirs et des collectivités territoriales, qui pourrait ultérieurement être déclinée à travers la mise en place d'instances locales de concertation. Il lui demande si cette proposition est de nature à retenir l'attention du Gouvernement, sachant que les interventions publiques « mal calibrées » ne sont pas rares dans ce secteur d'activité et qu'une coopération accrue entre les différentes parties pourrait contribuer à y remédier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55231

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juillet 2009, page 6941

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)